



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3273 — Mercredi 28 Janvier 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2009-1 2

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2009-1» 3

COURBE DES TAUX 3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 4

EMISSION D'UN EMPRUNT**OBLIGATAIRE****AVIS DES SOCIETES****VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE «Tunisie Leasing 2009-1»

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Tunisie Leasing, réunie le 29 mai 2008, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, pour un montant total de 50 millions de dinars et a donné pouvoir au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 26 décembre 2008 a décidé d'émettre une deuxième tranche d'un montant de **15 millions de dinars** objet de la présente opération, aux conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt : «Tunisie Leasing 2009-1»

Montant : 15 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Les obligations seront émises au pair soit 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront sous la forme nominative.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents aux choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.

- Taux annuel brut de **6,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 31 décembre 2008, qui est égale à 5,2217%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,2217%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt:

Durée totale : Les obligations seront émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans** pour le présent emprunt.

Durée : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La durée s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La durée pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,767 années**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **02 mars 2009**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

Amortissement : Les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **02 mars 2014**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **02 mars** de chaque année. Le premier paiement en intérêts et en capital aura lieu le **02 mars 2010**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **02 février 2009** au siège de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **02 mars 2009**, les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non-placement intégral de l'émission au **02 mars 2009**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions et versements seront reçus à partir du **02 février 2009** auprès de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis.

Etablissement chargé du service financier de l'emprunt : L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations «Tunisie Leasing 2009-1», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation : La présente émission a reçu la note BBB+ à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 08/01/2009.

Cotation en bourse : La Société Tunisie Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Tunisie Leasing 2009-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société Tunisie Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «Tunisie Leasing 2009-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **09-638** en date du **19 janvier 2009** et du document de référence «TL 2008» enregistré auprès du CMF sous le n° **08-0004** en date du **15 août 2008** ainsi que son actualisation enregistrée par le CMF sous le n° **08-0004/A001** en date du **05 novembre 2008**, seront mis, à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, 1082 Mahrajène, Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis, les autres intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

CLOTURE DE
SOUSCRIPTIONS

AVIS DES SOCIETES (suite)

EMPRUNT OBLIGATAIRE
«AIL 2009-1»

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF -, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «AIL 2009-1» ouvertes au public le 22 janvier 2009, ont été clôturées le 23 janvier 2009.

2009 - AS - 1038

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 JANVIER 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,265%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,271%	1 001,174
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		5,323%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		5,330%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,361%	1 015,489
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,519%	1 013,130
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,649%		1 017,696
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,736%	1 077,021
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,777%	1 112,046
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,879%	1 055,404
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,167%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,296%		1 028,291
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018	6,428%		
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,500%		1 034,067

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 27/01/2009	LIQUIDATIVE du 28/01/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	125,885	125,897	0,337	0,27%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	103,840	103,851	0,307	0,30%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	102,466	102,476	0,285	0,28%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	105,263	105,274	0,317	0,30%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	104,910	104,922	0,358	0,34%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	105,120	105,132	0,338	0,32%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	103,511	103,523	0,326	0,32%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	103,389	103,400	0,362	0,35%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	106,507	106,518	0,300	0,28%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	105,378	105,390	0,348	0,33%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	108,378	108,390	0,341	0,32%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	104,337	104,349	0,342	0,33%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	103,723	103,735	0,343	0,33%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	106,525	106,537	0,308	0,29%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	104,753	104,764	0,317	0,30%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	106,305	106,316	0,305	0,29%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	106,825	106,835	0,326	0,31%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	104,520	104,530	0,312	0,30%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	105,696	105,708	0,339	0,32%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	104,744	104,756	0,334	0,32%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	103,436	103,448	0,359	0,35%
FINA O SICAV	FINACORP	-	104,896	104,907	1,142	1,10%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	103,787	103,797	0,246	0,24%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	101,668	101,679	0,301	0,30%
SICAV MIXTES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,143	1,143	0,003	0,26%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,864	10,865	0,032	0,30%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,445	10,446	0,032	0,31%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 103,585	103,663	0,299	0,29%
FCP SECURAS	STB Manager	-	102,757	102,767	0,254	0,25%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	100,791	100,804	0,334	0,33%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,599	41,603	0,112	0,27%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,252	30,256	0,093	0,31%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	74,340	74,132	0,513	0,70%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	106,760	106,802	3,743	3,63%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 067,293	1 067,284	32,604	3,15%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	61,388	60,978	-0,342	-0,56%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	100,531	100,528	0,344	0,34%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	58,332	57,950	0,154	0,27%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	44,850	44,559	0,084	0,19%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	49,924	49,720	0,088	0,18%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,375	95,328	0,513	0,54%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,777	95,733	0,945	1,00%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,484	13,466	0,118	0,88%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	75,757	75,668	1,375	1,85%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	196,098	196,082	4,536	2,37%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	108,522	108,531	0,531	0,49%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 454,212	1 450,268	15,182	1,06%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 663,293	1 659,221	36,322	2,24%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 143,868	143,636	2,647	1,88%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 135,761	135,714	2,149	1,61%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 123,856	123,900	0,893	0,73%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	1,583	1,561	0,042	2,76%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	1,388	1,373	0,024	1,78%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 7987,788	7 935,538	40,266	0,51%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,036	11,014	0,055	0,50%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,654	11,613	0,046	0,40%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,278	13,198	0,133	1,02%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,241	12,131	0,189	1,58%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 102,689	101,813	1,075	1,07%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 104,258	103,552	2,367	2,34%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 105,921	105,528	1,493	1,44%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,282	13,178	0,089	0,68%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 058,414	1 056,653	5,444	0,52%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 388,277	5 383,237	48,201	0,90%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 114,387	114,382	2,214	1,97%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 104,562	104,119	0,830	0,80%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 021,114	1 010,888	0,113	0,01%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	104,190	104,185	1,636	1,60%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	479,640	478,549	8,822	1,88%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 109,962	109,077	0,236	0,22%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	98,774	98,303	1,274	1,31%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,176	100,106	-0,218	-0,22%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,224	100,167	-0,189	-0,19%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,312	100,268	-0,116	-0,12%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 100,029	100,933	0,610	0,61%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 100,994	100,732	0,919	0,92%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS